



N° 2024\_069

## COMMANDE PUBLIQUE – Autorisation de lancement de consultation – travaux de géothermie pour la MSP

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 6 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUILLERIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21  
Quorum : 11  
Présents : 16  
Votants : 21

### Excusés :

Raymond DOUARE, Sébastien GALERON, Bruno GUITTARD, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE.

### Pouvoirs :

Raymond DOUARE ..... Eric DODET  
Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT  
Bruno GUITTARD ..... Jean-Luc FOURNIER  
Charline MARTINEAU ..... Isabelle BRIARD  
Jean-Marc MASSE ..... Carl LEQUERTIER

**Secrétaire de séance :** Joël GIRARD

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune souhaite engager des travaux de géothermie pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

La collectivité a fait le choix de réaliser une géothermie sur sondes verticales qui permet de réduire fortement les consommations énergétiques, la facture d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre pour la future Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le coût prévisionnel total de l'opération est estimé à 280 867€ HT. Cette opération est subventionnée en grande partie par le dispositif du COT ENR (Contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables thermiques) porté par les Territoires ruraux de l'Orléanais, composé notamment par le PETR Pays Loire Beauce, retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et la Région Centre-Val de Loire en faveur des énergies renouvelables thermiques. Ce projet a fait également l'objet de demande de subventions au titre de la DETR/DSIL, du Fonds Vert ainsi que du FEDER.

La durée de l'opération est estimée à 2 mois. Les travaux peuvent s'effectuer préalablement ou concomitamment aux travaux de construction de la future MSP.

3 lots se distinguent dans ce marché de travaux à savoir :

Lot 1 : Foreur : forage, équipements des sondes et réseaux extérieurs jusqu'au collecteur enterré proche du mur, y compris la tranchée hors gel ;

Lot 2 : CVC : le lot prend en charge depuis le collecteur enterré extérieur, le réseau PE en local PAC avec la



mise en œuvre des raccords PE/acier, le remplissage au glycol et équilibrage,

Lot 3 : VRD : le lot prend en charge les tranchées entre le collecteur et le bâtiment.

**M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer de la consultation du marché de travaux de géothermie pour la MSP ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 20 SEP. 2024

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 20 SEP. 2024  
Et de l'affichage le 20 SEP. 2024

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD